

FO MEDDTL

la force syndicale

Avec FO, construisons notre avenir

20 octobre 2011

Élection des représentants au Comité Technique Ministériel

Votez FORCE OUVRIÈRE !
Renforçons la voix de ceux qui se battent pour
préserver le Service public républicain et le MEDDTL

Quatre ans après sa création, le ministère a été rebaptisé par trois fois.

Il est toujours resté « durable » ! Mais ce qui est durable, c'est le seul acharnement du gouvernement à démanteler le Service public avec la Révision générale des politiques publiques (RGPP) et la Réorganisation de l'administration territoriale de l'État (RÉATE).

C'est vrai tant au ministère que dans l'ensemble des services publics.

FORCE OUVRIÈRE le dit haut et fort et le combat, sans faux semblants, depuis l'invention de ces mécaniques infernales :

Mécaniques infernales pour les usagers qui, sous couvert de simplification, subissent abandon, déshumanisation et marchandisation :

- ▶ **contre les structures** (interministérialisation, mutualisations, agencification, etc..),
- ▶ **contre les services** (privatisation au travers de partenariats public/privé, de la création de filiales et de concessions),
- ▶ **contre les emplois** (non remplacement d'un fonctionnaire partant en retraite sur deux).

Chacun peut en mesurer la portée et se référer, sur le sujet, au Livre noir FO :

www.fets-fo.fr/fonction_publicue/Livre_noir_FO.pdf



Mécaniques insoutenables pour les personnels :

- ▶ **contre le Statut général et leurs statuts particuliers** (retraites, loi mobilité, gel du point d'indice, fusions de corps, redéploiements en tous sens, etc..),
- ▶ **contre leur cohésion et la cohérence** de leur action par l'individualisation (évaluations sur la base d'objectifs autant instables qu'intenables, rémunération aléatoire (PFR), « harmonisations » destinées en fait à remettre en cause les acquis collectifs pour les supprimer !).

Ces mécaniques développent la souffrance au travail et sont à l'origine de nombreux arrêts de maladie et de gestes suicidaires.

Tout cela se situe en rupture avec les principes républicains selon lesquels le Service public doit permettre l'organisation collective de la satisfaction des besoins sociaux de chacun et de tous les citoyens.

Les valeurs républicaines d'égalité, de liberté, de fraternité, de laïcité impliquent que la Fonction Publique et ses personnels ne soient soumis ni à des équations comptables de courte vue, ni à des pressions politiques et mercantiles, ni à des lobbies, ni à des intérêts contraires à l'intérêt général.

Les valeurs de neutralité, d'impartialité et d'indépendance dans une fonction publique de carrière se révèlent essentielles.

Ce sont ces valeurs que nous vous proposons de continuer à défendre

FORCE OUVRIÈRE vous présente sa liste au CTM :



Sylvie CALVO
Secrétaire administrative
DDTM Bouches-du-Rhône



Jean HÉDOU
Agent d'exploitation
spécialisé des TPE
DIR Nord Ouest



Thierry LATGER
Ingénieur des TPE
Administration centrale



Jean-Pierre MOREAU
Contrôleur des TPE
SN Nord Est



Christian GROLIER
Délégué au permis de conduire
et à la sécurité routière
Administration centrale



Jacqueline BALZA
Secrétaire administrative
Administration centrale



Didier PENNES
Assistant d'administration
DGAC - Secrétariat général



Gérard COSTIL
Ingénieur des TPE
DREAL Basse Normandie



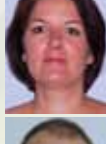
Éric DESTABLE
Officier de port adjoint
DDTM Pas-de-Calais



Jacques DOTU
Contrôleur
des transports terrestres
DREAL Midi Pyrénées



Bernard LEBARON
Contrôleur
des affaires maritimes
DIRM
Manche Est - Mer du Nord



Christelle SZYMANSKI
Attachée d'administration
CETE Sud-Ouest



Michel GOUVERNEUR
Ingénieur des travaux
de la météorologie
Météo-France



Caroline ARTHEMISE
Secrétaire administrative
Parc national de la Réunion



Frédéric HOTTIN
Chargé d'études
Agence de l'eau
Artois-Picardie

Dyllette MORIN
Chef d'équipe
d'exploitation des TPE
DDT Deux-Sèvres

Pierre MEYBON
Ingénieur du contrôle
et de la navigation aérienne
DGAC - SNA Sud-Ouest

Thierry IVA
Agent d'exploitation
spécialisé des TPE
DRIEA - Île-de-France

Anne DELAROQUE
Ouvrière des parcs et ateliers
DDT Haut-Rhin

Sébastien BRICHE
Technicien supérieur
de l'équipement
DDT Marne

Catherine VERGER
Adjointe administrative
DDTM Morbihan

Hamidou MADY M'COLO
Contrôleur des TPE
DEAL Mayotte

Christelle BRAULT
Adjointe administrative
DDT Eure-et-Loir

Jean-Yves BLOT
Ouvrier des parcs et ateliers
DDT Sarthe

Sylvie BOURDELOIE
Dessinatrice
DDTM Charente-Maritime

Dominique SCHIRMER
Chef d'équipe
d'exploitation des TPE
SN Nord-Est

Olivier RICHARD
Ingénieur d'études et
d'exploitation de l'aviation civile
DGAC - DSAC Sud-Est

Stéphane SUTEAU
Technicien supérieur
de l'équipement
Président du Comité de gestion
des colonies de vacances (CGCV)

Anne-Marie PERRET
Contractuelle
Présidente de la Fédération
syndicale européenne
des services publics

Pascal PAVAGEAU
Ingénieur des TPE
Secrétaire confédéral
de FORCE OUVRIÈRE



Votez FORCE OUVRIÈRE

Renforçons la voix de ceux qui défendent les personnels, leur

Des missions à mettre en œuvre :

La création du MEDDTL apparaît clairement avoir été un trompe-l'œil, avec pour alibi les « Grenelle » dont l'objectif essentiel était de faire de la « com' » pour éluder la question des moyens.

Au-delà du bilan quantitatif du cadre réglementaire se construisant laborieusement suite aux deux lois du même nom, la question centrale du financement des politiques publiques en matière de protection de l'environnement demeure sans réponse :

À quoi bon légiférer et arrêter 197 mesures réglementaires si celles-ci sont inapplicables faute de moyens publics et d'effectifs ?



L'évaluation sociale de ces mesures n'a toujours pas eu lieu. FORCE OUVRIÈRE la revendique depuis 2007. Le gouvernement s'y refuse : par crainte de résultats catastrophiques et/ou pour masquer sa contradiction avec son dogme du moins d'État ?

Les « Grenelle » n'ont jamais été un axe de développement et, pour FO, il est hors de question que le « pilier environnemental » puisse être mis en œuvre au détriment du « pilier social ».

Des moyens au service d'une stratégie :

Pour FO, le véritable enjeu est d'identifier enfin les nouvelles missions -et compétences nécessaires- dans ces secteurs nouveaux (liés à l'émergence de politiques publiques récentes) ou existants (bâtiment, énergie, agriculture, industries, etc..) répondant aux attentes de la société d'aujourd'hui.

Et cela sans dégrader -et encore moins détruire !- ni les moyens (ingénierie, ATESAT) ni les structures actuelles nécessaires dans cette perspective.

FO s'est battu et a obtenu de la Ministre la redéfinition d'une stratégie ministérielle porteuse de sens. Le chantier est ouvert.

Les élus FO prendront toute leur place dans ce débat essentiel pour l'avenir.

JE-NOUS-TOUS **FO!** AVEC

OUVRIÈRE !

Ceux qui se battent pour leurs emplois et leurs droits

Pour FORCE OUVRIÈRE le gouvernement doit mettre fin à la RGPP et procéder aux recrutements publics indispensables à la mise en œuvre effective des politiques publiques ... et non poursuivre la casse des services de l'État.

Contre de nouvelles casses !

Après :

- ▶ le transfert d'infrastructures de transport,
- ▶ la restructuration des services routiers (DIR), maritimes (DIRM), d'Outre-Mer (DEAL et DTAM), des bases aériennes et des établissements publics,
- ▶ le reformatage de l'administration centrale,
- ▶ l'interministérialisation des directions départementales,
- ▶ l'abandon de l'ingénierie publique au secteur privé, comme un simple service marchand,

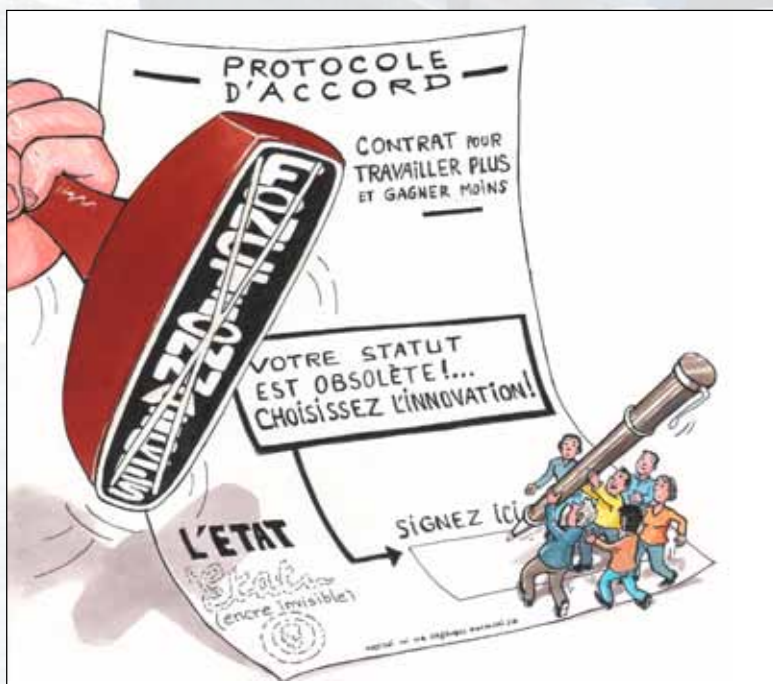
le remplacement des services de l'État par des Agences devrait devenir la norme, ce que FO conteste et combat (voir ci-contre).

D'autres casses en perspectives ?

Quid des autres services quand la Ministre annonce sa volonté de créer un **nouvel « organisme » pour le Réseau scientifique et technique** (qui regrouperait les CETE, mais aussi le CERTU, le CETMEF, le CETU et le SETRA) ?

Quel avenir pour :

- ▶ les DIR et les missions routières ?
- ▶ les DIRM et les missions maritimes ?
- ▶ la DGAC et le contrôle aérien ?
- ▶ les missions d'urbanisme, de logement, etc.. ?



Services de navigation : un exemple à ... ne pas suivre !

Un projet de loi doit être présenté au Parlement pour fusionner les Services de navigation avec Voies navigables de France pour constituer une Agence.

La mise en œuvre de ce projet de loi a fait l'objet d'un protocole d'accord rejeté par FORCE OUVRIÈRE à l'identique de la très large majorité des assemblées intersyndicales des personnels de ces services.

Refus légitime puisque la fusion, comme annoncé par l'administration, se fera avec le **développement des emplois précaires** notamment au travers d'emplois saisonniers dans l'établissement public au statut fragilisé.

Précarisation renforcée par le **recours à des emplois de droit privé au détriment des emplois de droit public**, comme annoncé, depuis, par la direction de VNF.

De plus, le projet de loi (en ses articles 5 et 11) prévoit que l'agence pourra « **recourir aux usages du commerce, notamment à la facturation** » et **développer des activités commerciales, créer des filiales et aliéner son patrimoine** (par simple convention avec l'État) !

Conscient de l'orientation prise et des attaques portées aux agents et aux services, FORCE OUVRIÈRE ne s'y est pas trompé et a été la seule organisation syndicale représentative à ne pas signer le premier accord d'accompagnement : l'accord sur le devenir des voies navigables.



L'enjeu du 20 octobre 2011 :

En accompagnement de ces multiples remises en cause du Service public (statuts, services, agents) le Gouvernement a décidé de bouleverser les règles électorales dans la Fonction publique.

Méprisant les commissions administratives et consultatives paritaires (CAP, CCP), il a choisi de centrer le « dialogue social » sur l'organisation des services au détriment de la défense individuelle et collective des personnels.

FO a refusé de s'associer à cette stratégie qui remet en cause le paritarisme.

Sous couvert de favoriser des accords à tous les niveaux le Gouvernement orchestre la dispersion et la division pour esquiver ses véritables responsabilités.

C'est l'enjeu du scrutin du 20 octobre 2011 car il n'est pas question, pour FORCE OUVRIÈRE, de devenir un négociateur de régressions.

Et les élus FO continueront à revendiquer et agir, aux côtés des personnels, pour résister ... et reconquérir des progrès sociaux !

Voter FORCE OUVRIÈRE, c'est vous assurer que votre voix ne se retournera pas contre vous !

NOS revendications : défendre VOS intérêts !

Votez FORCE OUVRIÈRE :

Pouvoir d'achat

Dans ce monde du «zapping», un slogan gouvernemental voudrait faire passer le précédent aux oubliettes :

Du « *travailler moins pour travailler tous* » chers aux inventeurs de l'ARTT et de la «modération salariale» qui en a résulté

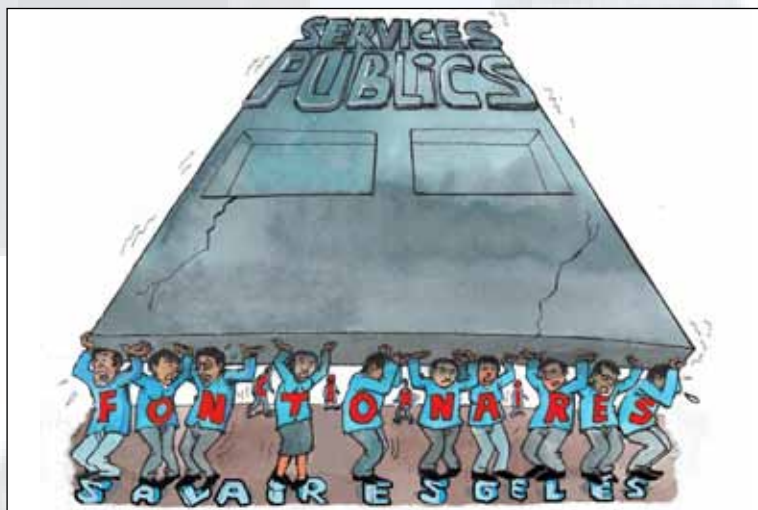
... au « *travailler plus pour gagner plus* » qui a pris le relais pour créer du rêve autour de l'individualisation des salaires !

FORCE OUVRIÈRE ne perd pas de vue la réalité

Pour 2011 et 2012, le gouvernement a annoncé le gel du point d'indice. Et il y a fort à craindre qu'il ne tardera pas à inventer un nouveau slogan -voire à jouer sur les peurs- pour soumettre les salariés à des sacrifices supplémentaires.

Ce n'est pas à nous, salariés, de supporter les dégâts causés, une seconde fois en trois ans, par les «casinotiers de la Bourse».

Ce n'est pas à nous, salariés, de payer LEUR crise !



Évolution INM/indice des prix (en glissement depuis 2000)

| Années | Point d'indice | Indice des prix |
|--------|----------------|-----------------|
| 2000 | 0,5% | 1,6% |
| 2001 | 1,2% | 1,3% |
| 2002 | 1,3% | 2,1% |
| 2003 | 0,0% | 1,6% |
| 2004 | 0,4% | 1,9% |
| 2005 | 1,8% | 1,6% |
| 2006 | 0,5% | 1,5% |
| 2007 | 0,8% | 2,5% |
| 2008 | 0,8% | 1,0% |
| 2009 | 0,8% | 0,9% |
| 2010 | 0,5% | 1,8% |
| 2011 | 0,0% | 2,0% |
| 2012 | 0,0% | ? |

FORCE OUVRIÈRE revendique :

- 5 % d'augmentation de la valeur du point d'indice dès 2011,
- le rattrapage de la perte accumulée de pouvoir d'achat depuis 2000 (10%) par l'attribution de points d'indice,
- la refonte et la revalorisation de la grille indiciaire, pour toutes les catégories C, B et A, plaçant le minimum de rémunération à 120 % du SMIC,
- une prime de transport pour tous,
- la revalorisation des indemnités kilométriques, de repas et de nuitées.

Conditions de travail

Sous couvert «d'harmonisations» en matière de statuts et de régimes indemnitaires, l'administration voudrait également rogner sur les conditions de travail !

Mais elle n'y parvient pas aussi rapidement -ni brutalement- qu'elle le souhaiterait...

La divulgation par FORCE OUVRIÈRE, dès décembre dernier, du dossier «Perspectives RH 2013» a, par exemple, freiné ses ardeurs en matière de mobilités contraintes.

Les fédérations et syndicats FO parlent d'une seule voix et agissent dans l'unité :

- ▶ **sur tous les fronts** : qu'il s'agisse de la pénibilité au travail (et de sa reconnaissance), du travail isolé (et de son éradication), du travail dissimulé (écrêtement des heures), etc..
- ▶ **à tous les niveaux** : l'harmonisation des

textes relatifs à l'ARTT dans les DDI l'a illustré une fois de plus si besoin était.

Ainsi FORCE OUVRIÈRE est la seule organisation à s'être opposée, au CTP des DDI, à la remise en cause des garanties des personnels (comme la non-reconnaissance des heures supplémentaires ou la banalisation du forfait-jours).

L'ironie du calendrier :

Au moment où le gouvernement présentait le dispositif « Aménagement et réduction du temps de travail » des DDI, l'action engagée par FORCE OUVRIÈRE devant les tribunaux a permis de remettre en cause sa qualification des temps de travail.

Maintenant, avec FO, il faut contraindre l'administration à revoir sa copie !

Voter FORCE OUVRIÈRE, c'est refuser d'accompagner ces reculs ... et les combattre !